

Banque Africaine de Développement

# Working paper series

N° 112 - Août 2010

## Analyse de la pauvreté en République démocratique du Congo

Ahmed Moumni



Working Paper Series

## Comité de Rédaction

Kamara, Abdul B. (Chair)  
Anyanwu, John C.  
Aly, Hassan Youssef  
Rajhi, Taoufik  
Vencatachellum, Désiré

## Coordinateurs

Salami, Adeleke  
Moummi, Ahmed

Droits d'auteur © 2010  
Banque Africaine de Développement  
Angle des l'avenue du Ghana et des rues  
Pierre de Coubertin et Hédi Nouira  
BP 323 -1002 TUNIS Belvédère (Tunisia)  
Tél: +216 71 333 511  
Fax: +216 71 351 933  
E-mail: [afdb@afdb.org](mailto:afdb@afdb.org)

## Droits et autorisations

Tous droits réservés

Le texte et les données dans cette publication peuvent être reproduits tant que la source est citée.

Les reproductions à des fins commerciales sont interdites.

La série des documents de travail est produite par le **Département de la recherche pour le développement** de la Banque africaine de développement. Les documents de travail diffusent les résultats des travaux en cours, les résultats préliminaires de recherche, les expériences et les leçons pour le développement, pour encourager l'échange des idées et la pensée novatrice parmi les chercheurs, les praticiens du développement, les décideurs et les donateurs.

Les résultats, les interprétations et les conclusions exprimées dans les documents de travail de la Banque sont entièrement ceux de (des) l'auteur(s) et ne représentent pas nécessairement l'avis de la Banque africaine de développement, son Conseil d'administration, ou les pays qu'ils représentent.

Les documents de travail sont disponibles en ligne sur : <http://www.afdb.org/>



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP

# Analyse de la pauvreté en République démocratique du Congo

Ahmed Moumni

Working Paper No. 112

August 2010

---

(1) Ahmed Moumni est Economiste de Recherche sur le Développement, Département de la Recherche. Banque Africaine de Développement, Tunis

## Résumé

La présente étude sur la pauvreté en République démocratique du Congo se propose d'analyser la répartition spatiale de la pauvreté afin de pouvoir identifier les provinces qui sont les plus affectées ainsi que le degré de cette disparité. La source principale des données utilisées dans cette étude est l'enquête de type 1-2-3 de l'année 2004-2005, en particulier la phase 3 (l'enquête consommation des ménages).

Les résultats obtenus montrent l'ampleur du phénomène de la pauvreté dans ce pays. Ainsi le taux de pauvreté au niveau national avoisine 70% de l'ensemble des ménages. La répartition spatiale de ce phénomène montre que le milieu rural enregistre un taux de pauvreté de 72% contre 59% pour le milieu urbain. Tandis que la répartition par provinces montre une disparité entre elles, avec des taux qui avoisinent les 90% pour les provinces de Bandundu et de l'Equateur contre un taux de 50% pour d'autres

provinces à l'instar du Kasai et la capitale Kinshasa.

La mesure de la pauvreté par rapport aux caractéristiques démographiques et socio-professionnelles du chef de ménage montre que ce phénomène est accentué particulièrement parmi les ménages de larges tailles. Quant au facteur du genre, les résultats attestent que les ménages conduits par les femmes sont affectés par ce phénomène au même titre que ceux conduits par des hommes. Il ressort que la pauvreté est minimisée par le niveau d'instruction du chef de ménage ainsi que par sa catégorie socio-économique. L'analyse de la pauvreté par rapport aux niveaux d'instructions du chef de ménage confirme l'importance de l'éducation dans l'atténuation de ce phénomène. D'autre part la pauvreté affecte l'ensemble des catégories socio-économiques des ménages, en particulier les travailleurs ordinaires, les cadres de direction et les travailleurs à leurs propres comptes.

**Mots clés** : Pauvreté, inégalité, enquête 1-2-3, chef de ménage, inégalité, provinces, RDC

**Classification JEL** : I12, I32, J11

## 1. Introduction

Les études sur la pauvreté réalisées pour la République Démocratique du Congo (RDC) sont plutôt rares, pour de différentes raisons, en particulier à cause de l'insuffisance des données statistiques. En effet, au cours des vingt dernières années, seulement deux enquêtes nationales auprès des ménages ont été réalisées : les enquêtes MICS1 en 1995 et MICS2 en 2001, sur la situation des femmes et des enfants. Ces enquêtes sont simples, très encadrées au niveau international et dirigées en dehors de l'Institut National de la Statistique congolais (INS). Quant aux données sur la capitale Kinshasa, la dernière enquête sur les conditions de vie des ménages date de 1984. Cette année représente la date du dernier recensement de la population (UNICEF, 1995).

La présente étude sur la pauvreté en RDC se propose d'illustrer la répartition spatiale de ce phénomène sur l'ensemble du territoire du pays et d'identifier les provinces qui sont les plus affectées par ce phénomène ainsi que le degré de cette disparité. La source de données statistiques utilisée dans ce travail est l'enquête 1-2-3 de 2004-2005. Cette enquête a été réalisée par l'INS en collaboration avec l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) et un appui technique du Gouvernement français.

L'enquête 1-2-3 est composée de trois sous-enquêtes intégrées, la phase 1 qui est l'enquête emploi, la phase 2 qui couvre le secteur informel et la phase 3 qui est une enquête sur la consommation des ménages. La taille de l'échantillon de l'enquête 1-2-3 est large, elle est de 72685 personnes enquêtées soient 13215 ménages, pour une taille moyenne du ménage de 5.4 personnes. Cette enquête couvre les dix (10) provinces du pays, en plus de la capitale Kinshasa considérée comme province et capitale en même temps. Dans cette étude nous utiliserons en particulier la phase 3 de l'enquête en question, c'est-à-dire l'enquête sur la consommation des ménages.

Les principaux résultats de l'étude montrent l'extrême gravité du phénomène de la pauvreté dans ce pays. Ainsi au niveau général, le taux de pauvreté au niveau national avoisine 70% de l'ensemble des ménages. La répartition spatiale de ce phénomène montre que le milieu rural enregistre un taux de pauvreté de 72% contre 59% pour le milieu urbain. La répartition par provinces montre une disparité entre elles, avec des taux qui avoisinent les 90% pour les provinces de Bandundu et de l'Equateur contre un taux de 50% pour d'autres provinces comme Kasai et la capitale Kinshasa.

L'analyse de la pauvreté selon les caractéristiques démographiques et socio-économique du chef du ménage montre que ce phénomène est accentué particulièrement parmi les ménages de larges tailles. L'analyse de la pauvreté par rapport aux niveaux d'instructions du chef de ménage atteste de l'importance de l'éducation dans l'amélioration du niveau de vie des ménages. D'autre part la pauvreté affecte l'ensemble des catégories socio-économique des ménages congolais mais en particulier les travailleurs non qualifiés, les cadres de direction et les travailleurs autonomes.

L'analyse de la pauvreté sous sa forme extrême montre que celle-ci enregistre un taux de plus de 58%, ce qui montre que plus de la moitié de la population n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins alimentaires. Quant au diagnostic des inégalités dans le pays, l'étude montre que l'inégalité entre les ménages congolais est forte. L'indice de Gini atteint 38 % au niveau national, 40 % au niveau urbain contre 36% au milieu rural.

La présente étude est structurée autour des axes suivants : après un aperçu sur le contexte général du pays, on a introduit une partie méthodologique qui traite de l'approche utilisée dans la mesure de pauvreté, étant donné le caractère multidimensionnel de celle-ci. Dans un premier point on a étudié les différentes mesures de la pauvreté en utilisant la famille d'indices de Foster, Greer et Thorbecke (FGT) afin de quantifier le taux de pauvreté ainsi que sa profondeur et sa sévérité sur l'ensemble du territoire (Foster, Greer et Thorbecke, 1984). Le deuxième axe de l'étude est consacré à l'analyse de la pauvreté extrême. Cette partie vise à examiner si le phénomène de pauvreté dépasse le cadre général à une forme extrême. La dernière étape a été consacrée à l'étude des inégalités des dépenses de consommation des ménages à travers les indices d'inégalité comme ceux de Gini et d'Atkinson. Enfin, une conclusion vient synthétiser les principaux résultats obtenus, en plus des recommandations appropriées afin de lutter contre ce fléau.

## 2. Contexte et justification

La république Démocratique du Congo est un pays post-conflit, le pays demeure marqué par les guerres civiles des années 90. Ces événements ont laissé des traces profondes dont les effets désastreux sur les populations et les infrastructures pèsent fortement sur sa relance économique et sociale. Le pays est doté de richesses naturelles importantes notamment le pétrole et les minerais, mais affiche des taux de croissance du PIB relativement bas, avec une moyenne annuelle de 3 % durant la période 2001-2005. Le classement médiocre de la RDC selon l'IDH montre le retard énorme dans l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), notamment, la réduction de moitié de la pauvreté extrême, l'accès à l'eau, l'assainissement et la réduction de la mortalité infantile (BAD, 2007).

### 2.1 Contexte socio-économique de la RDC

La RDC est un vaste pays au cœur de l'Afrique centrale. La population est estimée à 55,3 millions de personnes en 2005, et un taux de croissance annuel moyen de 3,7 %. La distribution par âge de la population présente les caractéristiques classiques des pays en développement, avec une prépondérance massive des jeunes. L'âge moyen est de 23 ans, la moitié de la population a moins de 17 ans et les personnes âgées de 60 ans et plus représentent près de 4 % de la population totale (tableau 1). Globalement, les femmes sont légèrement majoritaires par rapport aux hommes.

**Tableau 1. Caractéristiques démographiques**

	Kinshasa	Milieu urbain	Milieu rural	National
Population (%)	10.4	30.5	69.6	100
Structure par âge (%)				
- de 0-14 ans	39.9	45.1	48.2	47.3
- de 15- 59 ans	56.0	51.2	47.8	48.8
- plus de 60 ans	4.1	4.1	4.1	4.1
- Total	100	100	100	100
Femmes (%)	51.3	50.8	50.3	50.5
Migrants (%)	22.3	18.5	14.7	16.3

Source : Données de l'enquête 1-2-3.

La taille moyenne des ménages est de 5,4 personnes, et moins d'un ménage sur cinq est dirigé par une femme, principalement parmi les ménages constitués d'une seule personne et les ménages monoparentaux. L'agglomération de Kinshasa est la quatrième province la plus peuplée du pays, 70 % des Congolais vivent en milieu rural et 30 % en zone urbaine. Dans l'ensemble, 20 % des individus âgés de 15 ans et plus n'ont jamais fréquenté l'école primaire (tableau 2). La situation est variable selon que l'on vit en milieu urbain ou en milieu rural, les habitants du milieu urbain, et en particulier la ville de Kinshasa bénéficient davantage d'infrastructures scolaires, sanitaires, d'accès à l'emploi et aux services publics, plus que ceux du milieu rural. Ainsi, environ 90 % des personnes sont instruites dans le milieu urbain contre moins de 72% pour le milieu rural (Ma Nkenda et al, 2007).

**Tableau 2. Scolarité de la population selon le milieu de résidence**

	Kinshasa		Milieu urbain		Milieu rural		National	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Taux de scolarisation 6 ans et plus	94.6	91.2	92.8	87.7	80.5	61.1	84.3	71.2
Taux de scolarisation 15 ans et plus	97.4	93.1	96.3	89.3	87.2	61.5	90.1	70.4
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus	82.6	64.5	52.6	53.9	41.8	14.1	52.7	26.8

Source : Données de l'enquête 1-2-3

## 2.2 Justifications de l'étude

La répartition spatiale de la pauvreté sur ce territoire de la RDC constitue un exercice fort difficile, d'une part à cause de la complexité d'approcher ce phénomène dans un pays si vaste et peuplé comme la RDC mais aussi pour d'autres raisons évidentes telles que :

- L'insuffisance des données statistiques ;
- la rareté des études sur la pauvreté pour ce pays ;
- et la spécificité de la RDC considérée comme un pays fragile et post-conflit.

A ce titre il est important de signaler l'importance du rapport réalisé par la Banque Mondiale dans le cadre de Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR 2006) et dont les résultats obtenus ont été d'un apport important dans l'élaboration de notre étude.

## Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR)

Le DSCR sur la RDC publié en juillet 2006 constitue un document de référence pour approcher le phénomène de la pauvreté dans ce pays (Banque Mondiale, 2006). Le présent DSCR, en tant que cadre unique de planification du développement, s'inscrit dans les objectifs du court et du moyen terme (2006-2008) ainsi que les démarches d'atteinte des Objectifs du millénaire pour le

développement (OMD). Il permettra une remise à niveau des institutions et des structures de l'Etat, la mise en place de politiques sectorielles appropriées qui cadrent avec les objectifs des programmes définis par les populations, ainsi que le renforcement des capacités en vue d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE. En plus de l'étude détaillée du profil de la pauvreté des ménages de ce pays, ce rapport a abordé d'autres thèmes aussi importants dans le processus de mise à niveau des institutions comme : la gouvernance politico-économique, la décentralisation,...

Du point de vue de l'analyse de la pauvreté, ce document a consacré un chapitre du rapport à l'étude du profil de pauvreté en RDC avec un aperçu sur les déterminants de ce phénomène dans ce pays. La détermination du profil de la pauvreté en RDC a été réalisée grâce à l'utilisation de nombreuses sources de données, en particulier l'enquête 1-2-3, réalisée en 2004-2005. En plus des données quantitatives de l'enquête 1-2-3, des données qualitatives ont été utilisées, ces données partielles provenant de sources diverses dont l'enquête MICS 2 de 2001 et des consultations sectorielles.

Les principaux résultats obtenus de l'étude se résument dans les points suivants :

1. Sur la perception de la pauvreté : Les perceptions de la pauvreté s'articulent autour de quelques dimensions du vécu des populations. Certaines de ces dimensions sont tangibles et d'autres intangibles. Il s'agit notamment : (i) des besoins fondamentaux non satisfaits ; (ii) de la détérioration des facteurs de production ; (iii) du manque de paix ; (iv) de la culture d'impunité renforçant la corruption, l'injustice et l'exclusion ; et (v) du faible accès aux services sociaux de base.
2. Le profil de la pauvreté , deux types ont été analysés :
  - Le profil relatif de la pauvreté dont les résultats obtenus ont fait ressortir un profil fondé sur les cinq regroupements: (i) besoins fondamentaux, (ii) activités productives, (iii) services de base, (iv) sécurité et vulnérabilité, et (v) culture et famille. Pour chacune des dimensions, les ménages sont subdivisés en trois catégories en fonction de la gravité de la situation : (i) très pauvres, (ii) pauvres et fragiles, et (iii) pauvres mais stables. Il ressort de l'étude que le profil de la pauvreté en milieu urbain et rural se ressemble dans les dimensions suivantes : (i) besoins fondamentaux, (ii) sécurité et vulnérabilité, et (iii) culture et famille.
  - L'analyse par un profil absolu de la pauvreté montre que i) le taux de pauvreté au niveau national atteint 71,3 %, ii) le milieu rural enregistre un taux élevé par rapport au milieu urbain (75,7 % contre 61.5 % respectivement), iii) une forte disparité entre les différentes provinces du pays, iv) la pauvreté frappe toutes les classes socioprofessionnelles sans distinction, v) la tranche d'âge affectée est comprise entre 30 et 65 ans (pour plus de 70% de pauvres).

### **3. Méthodologie**

#### **3.1 Aspects multidimensionnels de la pauvreté**

Sur le plan conceptuel, un consensus s'est dégagé, depuis quelques années, à ce que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel (PNUD, 2000). Certains indicateurs sociaux apportent une information qui n'est pas reflétée par l'approche monétaire d'évaluation de la pauvreté. Au sein de cette approche unidimensionnelle, le revenu (ou la dépense) est supposé représenter un bon indicateur du niveau de vie. Toutefois, cette approche monétaire paraît incapable de capturer les différents aspects de la vie humaine (Ravallion, 1994).

La diversification des formes de pauvreté (la malnutrition, les conditions de logements indécents, la situation d'insécurité et le manque de liberté, etc.) montre que les aspects sociaux doivent être pris en considération conjointement avec les aspects économiques. En tant que phénomène multidimensionnel, la pauvreté se manifeste principalement sous trois formes (Asselin et Dauphin, 2000) :

**3.1.1** La pauvreté monétaire représente le niveau de pauvreté par rapport au revenu ou aux dépenses de consommation des ménages. Ce concept de pauvreté est tiré principalement de la théorie micro-économique moderne (théorie du consommateur) où les individus maximisent leur bien-être (Asselin et Dauphin, 2000)

L'approche de pauvreté monétaire est quantifiable sur la base des enquêtes de consommation des ménages ou d'autres sources d'information. Par contre, les deux autres formes de pauvreté requièrent des données supplémentaires sur l'éducation, la santé, l'accès aux services publics, en plus des éléments qualitatifs additionnels sur la perception de la population pour ce phénomène. Les enquêtes par sondage et les enquêtes d'opinion sont les sources d'information les plus adaptées pour ce type d'approche (Hourier et Legris, 1997).

**3.1.2** La pauvreté des conditions de vie évalue le niveau de pauvreté relatif à l'accès aux services de base tels que l'éducation, la santé, l'eau potable, l'assainissement. Ces biens sont qualifiés de biens de base, car leur satisfaction est considérée comme un préalable à la qualité de la vie humaine. A cet effet, de grandes divergences sont constatées en ce qui concerne ces biens de base sur leurs natures et les quantités minimales. On note que l'approche traditionnelle de besoins de base considérait que les commodités de base comprenaient : la nourriture, l'eau potable, des aménagements sanitaires, le logement, la santé, l'éducation de base et l'accès aux services de transport publics.

**3.1.3** Et enfin la pauvreté des potentialités. Cette école ne fait référence ni à l'utilité ni à la satisfaction des besoins de base, mais aux capacités humaines. Elle est la plus récente des approches de la pauvreté, dont le principal leader est Amartya Sen. Elle consiste aussi à analyser l'environnement et le cadre de vie des ménages ainsi que la perception et les sentiments des personnes (Sen, 1995).

Ces trois formes d'approches constituent les différentes facettes de la pauvreté.

#### **3.2 Mesure de la pauvreté monétaire**

Dans cette étude, on se limite à l'utilisation de l'approche absolue de mesure de la pauvreté. Cette forme de pauvreté monétaire est mesurée par les indices de Foster-Greer-Thorbecke (F.G.T, 1984) dont la forme est la suivante:

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left( \frac{Z - Y_i}{Z} \right)^{\alpha}$$

où:

n : nombre d'individus ou de ménages

q : nombre de personnes ou ménages pauvres.

Z : seuil de la pauvreté

Y<sub>i</sub>: dépense (revenu) par ménage

α: indice d'aversion (α= 0,1,2)

On a trois cas possibles selon la valeur de α.

- Si α=0 on aura FGT0 ou Po. Po est l'incidence ou le taux de pauvreté. Cet indice mesure la proportion de la population ayant un niveau de dépenses (ou de revenu) inférieur au seuil de pauvreté.
- Si α=1 on aura l'indice P1, appelé la profondeur de la pauvreté. Cet indice mesure l'écart moyen des pauvres par rapport au seuil de pauvreté.
- Finalement si α=2, on aura P2, l'indice de sévérité de la pauvreté. P2 mesure l'intensité de la pauvreté entre les pauvres eux-mêmes.

Cette approche est considérée comme l'outil le plus adapté au contexte économique et social des pays en voie de développement et notamment la RDC. Elle consiste à estimer une ligne de pauvreté absolue. Une ligne de pauvreté de ce type traduit un seuil de bien-être déterminé en termes de l'indicateur du niveau de vie utilisé, par exemple les dépenses de consommation ou le revenu des ménages. De ce fait, les comparaisons de pauvreté absolue classeront comme " pauvre" ou "non pauvre" deux individus ayant le même niveau de consommation réelle, quels que soient le lieu et le temps considéré (Lachaud, 1997).

### 3.3 Détermination d'un seuil absolu de pauvreté

Le seuil de pauvreté ou la ligne de pauvreté est le niveau normatif des dépenses en dessous duquel les individus sont pauvres. A cet égard, l'analyse est menée en termes de pauvreté absolue, l'approche passera par l'estimation du coût d'une quantité de biens susceptibles de couvrir les besoins de consommation courante (Asselin et Dauphin, 2000).

Dans cette optique, plusieurs méthodes peuvent être utilisées, en fonction des objectifs recherchés et surtout de la disponibilité des informations et données nécessaires pour effectuer ces calculs. Deux méthodes sont intéressantes à examiner : la méthode de l'énergie nutritive et la méthode du coût des besoins de base.

#### 3.3.1 La méthode de l'énergie nutritive

Elle consiste à fixer des besoins énergétiques en calories par individu, puis à chercher le niveau de la dépense ou de revenu auquel une personne donnée est censée atteindre ses besoins. Ce niveau peut être approché de deux manières, soit par la méthode graphique, ou bien en estimant la relation entre les besoins énergétiques et les dépenses de consommation. En d'autre terme, cette ligne de pauvreté est définie comme le niveau de la dépense totale – alimentaire et non

alimentaire – pour laquelle une personne peut être considérée comme suffisamment nourrie dans la société en question.

### **3.3.2 La méthode des coûts des besoins de base**

Cette approche est plus adaptée pour évaluer une ligne de pauvreté dans les pays en développement. Cette méthode consiste à déterminer un panier de biens de consommation jugé suffisant pour satisfaire des besoins de consommation de base et estimer son coût pour chacun des sous-groupes que l'on veut comparer. La réalisation de cette tâche nécessite une parfaite connaissance de contenu de ce panier et les différentes combinaisons possibles.

La méthode d'estimation se fait en deux étapes :

L'étape 1, consiste à l'identification de la composition d'un panier de biens alimentaires en fonction du modèle de consommation d'un groupe d'individus de référence, supposé être typiquement pauvre. Pour cela on peut procéder par plusieurs méthodes, comme par exemple prendre les 10% les plus pauvres de la population classés selon les revenus par tête. A cet égard, les besoins nutritionnels présentent un panier important pour déterminer les besoins alimentaires de base. En pratique, les nutritionnistes ont fixés des besoins caloriques alimentaires entre 2100 et 2400 calories par personne et par jour. A partir de cette étape, il faut ajuster les composantes du panier jusqu'à ce que les besoins caloriques soient atteints. Puis on procède à une évaluation aux prix courants afin d'élaborer une ligne de pauvreté (Lachaud, 1997).

L'étape 2, consiste à déterminer la part des dépenses non alimentaires. Elle consiste à définir un bien non alimentaire de base comme étant celui qu'une personne souhaite suffisamment pour renoncer au bien alimentaire de base, par conséquent, la composante non alimentaire de la ligne de pauvreté est estimée par la valeur escomptée. Ainsi pour un groupe donné, la ligne de pauvreté globale est obtenue en ajustant à la hausse la ligne de pauvreté alimentaire d'un montant équivalent à la part estimée du budget non alimentaire.

A ce sujet, une étude conjointe entre la Banque Mondiale, AFRISTAT et l'INS congolais a aboutit à la détermination d'une ligne de pauvreté alimentaire pour le milieu urbain et pour le milieu rural et une ligne de pauvreté non alimentaire pour les deux strates. Le calcul de ces seuils de pauvreté a été réalisé sur la base des données de l'enquête 1-2-3 et d'autres sources de données qualitatives. Ainsi, la ligne de pauvreté générale sera la somme de la ligne de pauvreté alimentaire et non alimentaire (tableau 3).

**Tableau 3. Détermination de la ligne de pauvreté**

Ligne de Pauvreté	Milieu urbain (FCFA/an/Personne)	Milieu rural (FCFA/an/Personne) <sup>1</sup>
Alimentaire	123070	82755
Non alimentaire	30195	14900
Totale	153265	97655

Source : Banque Mondiale, AFRISTAT, INS 2005

Ces seuils de pauvreté représentent, en théorie, le niveau minimum au dessous desquels, une personne est qualifiée de pauvre. La ligne de pauvreté alimentaire présente plus de 80% des dépenses totales des ménages en biens alimentaires consommés de façon à subvenir aux besoins vitaux des personnes. Le tableau 3 montre que le seuil de pauvreté est différent entre le milieu urbain et le milieu rural, ce dernier ne présente que 67% des besoins du milieu urbain pour le seuil alimentaire et 64% pour le seuil de pauvreté total.

#### **4. Analyse spatiale de la pauvreté**

L'analyse spatiale de la pauvreté consiste à visualiser la répartition géographique de ce phénomène sur le territoire congolais. L'objectif de cet exercice est de montrer l'ampleur de ce phénomène dans ce pays, à travers sa distribution territoriale par milieu et province.

##### **4.1 Incidence de la pauvreté**

Au niveau national, l'incidence de pauvreté est de près de 70% soit 7 ménages sur 10 souffrent du phénomène de la pauvreté. Ce taux montre l'ampleur et la gravité de ce phénomène dans ce pays. En effet, la RDC n'a jamais connu ces taux de pauvreté depuis la dernier recensement de la population de 1984.

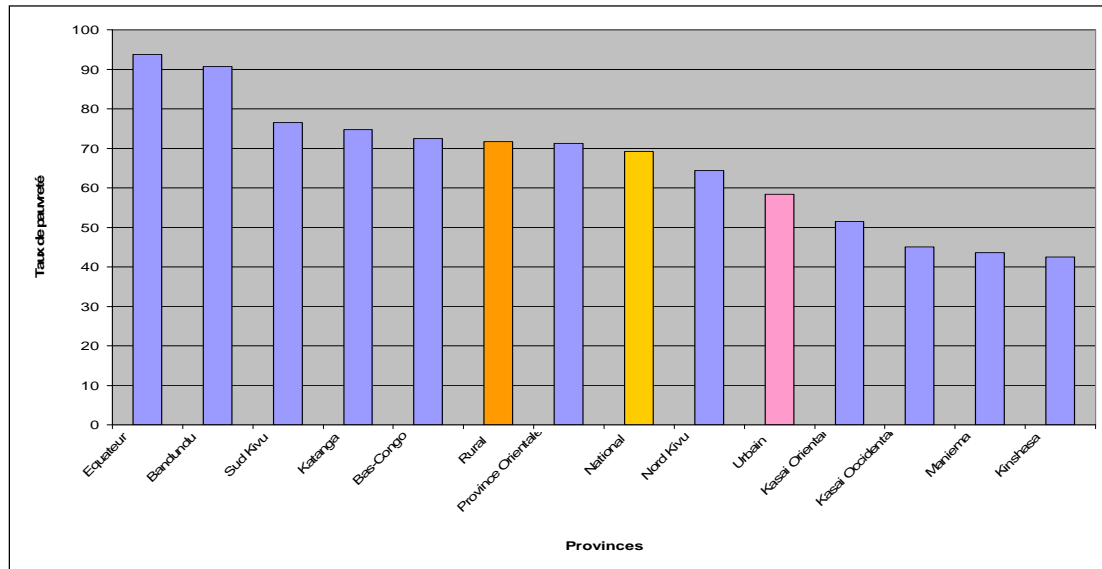
Quant au niveau des strates, le milieu rural est plus affecté par ce phénomène avec un taux de 71.7% que le milieu urbain qui enregistre un taux de 58.3%. Ce résultat montre que l'ampleur de la pauvreté est plus forte dans le milieu rural que le milieu urbain. On pense que ce dernier offre des conditions de vie meilleures que celles offertes par le milieu rural.

Par ailleurs, la répartition régionale de la pauvreté montre que les disparités entre les différentes provinces confirment celles observés entre le milieu rural et le milieu urbain. Ainsi, on peut distinguer trois catégories possibles selon les taux de pauvreté (graphique 1):

- Une catégorie de provinces dont le taux de pauvreté est inférieur à 50%. Elle est formée de la ville de Kinshasa, Maniema et Kasai-Occidental ;
- une seconde catégorie dont le taux de pauvreté est compris entre 50% et 75%, formée des provinces suivantes : Kasai-Oriental, Nord-Kivu, Bas-Congo et le Katanga ;
- enfin, la dernière catégorie dont le taux de pauvreté est supérieur à 75%, composée des provinces de : Sud-Kivu, Bandundu et Equateur.

<sup>1</sup> 1 dollars US= 570.43 FCFA, en janvier 2005.

**Graphique 1. Répartition spatiale de la pauvreté en RDC**



Source: l'auteur sur la base de données de l'enquête

D'une façon générale, la répartition spatiale de la pauvreté en RDC montre que le pays est confronté à un phénomène qui frappe toutes les régions du pays et en particulier les provinces d'Equateur et Bandundu qui enregistrent des niveaux très élevés. Ces résultats rejoignent les conclusions du DSCR de 2006.

#### **4.2 Profondeur et Sévérité de la pauvreté**

La profondeur de la pauvreté dans le milieu rural est plus accentuée que le milieu urbain ; la valeur de  $P_1$  est de 30.4 % et 22.6 % respectivement (tableau 4). Les résultats obtenus montrent que l'écart qui sépare les pauvres des non-pauvres est relativement large entre le milieu rural et urbain.

De même, pour les différentes provinces du pays, la sévérité de la pauvreté est plus accentuée dans celles où le taux de pauvreté est élevé à l'instar des provinces de Bandundu, Equateur, Katanga, Sud Kivu et Bas-Congo et moindre dans les provinces qui enregistrent des taux de pauvreté relativement bas, comme les provinces de Maniema, Kinshasa et le Kasai Occidental.

**Tableau 4. Répartition spatiale des indices de la pauvreté**

Milieu	Indices de pauvreté		
	P <sub>0</sub>	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>
National	69.2	30.9	17.4
Urbain	58.3	22.6	11.6
Rural	71.7	30.4	16.5
<b>Provinces</b>			
Kinshasa	42.5	13.0	5.8
Bas-Congo	72.4	23.6	10.4
Bandundu	90.7	45.7	27.8
Equateur	93.8	44.2	24.8
Province Orientale	71.3	30.0	16.3
Nord- Kivu	64.4	26.7	14.6
Maniema	43.6	10.2	4.0
Sud- Kivu	76.5	31.8	16.5
Katanga	74.8	32.2	17.2
Kasaï- Oriental	51.5	20.2	10.3
Kasaï- Occidental	45.0	16.2	7.5

Source : Calculs de l'auteur sur la base des données de l'enquête

En guise d'une première conclusion, on peut dire que l'analyse spatiale de la répartition de la pauvreté montre que toutes les régions du pays sont affectées par ce phénomène. La région Nord Ouest (Equateur) et la région Est (Bandundu) ont atteint des taux de pauvreté élevés de plus de 90% de la population. Les autres provinces du pays ne sont pas épargnées par ce phénomène. Ainsi, quatre autres provinces : Sud Kivu, Katanga, Bas-Congo et Province Orientale ont un taux de pauvreté qui dépasse les 70%. C'est dire l'ampleur de ce phénomène dans le pays.

La province de Kinshasa, en tant que capitale politique et économique du pays est dotée d'infrastructures et de facilités pour l'accès aux services publics et à l'emploi plus importantes que les autres régions du pays, ce qui explique en partie son niveau de pauvreté relativement bas. Ces résultats renforcent la thèse d'une distribution inégale de la richesse, ce qui va à l'encontre des lois en vigueur, et contribue d'une façon directe ou indirecte, à nourrir les sentiments d'injustice et d'inégalité dans le pays.

## **5. Analyse de la pauvreté selon les caractéristiques socio-démographique du chef de ménage**

### **5.1 Taille de ménage et Genre**

L'analyse de la pauvreté en termes socio-économiques dégage les résultats suivants (tableau 5) :

- Le taux de pauvreté chez les ménages dirigés par les hommes est très proche de ceux dirigés par des femmes, ce qui montre que le facteur du genre n'a pas un effet important sur ce phénomène.
- Par contre la profondeur et la sévérité de pauvreté sont plus accentuées chez les ménages dirigés par les hommes, ce qui montre que la pauvreté est plus homogène parmi les ménages dirigés par les hommes que ceux dirigés par les femmes.

**Tableau 5 : Répartition de la pauvreté selon la taille de ménage et le genre du chef de ménage**

	<b>P<sub>0</sub></b>	<b>P<sub>1</sub></b>	<b>P<sub>2</sub></b>
<b>Genre du chef de ménage</b>			
Masculin	71.6	32.5	18.3
Féminin	68.5	30.1	15.5
<b>Taille de ménage</b>			
Inférieure à 3 membres	44.0	16.1	8.08
3-5 membres	65.8	26.4	13.8
Plus de 5 membres	78.5	36.3	20.4

Source : Calculs de l'auteur sur la base des données de l'enquête 1-2-3

- Quant au facteur taille de ménage, les résultats montrent que les ménages larges tendent à être plus pauvres que les ménages de petites tailles. Ainsi, le taux de pauvreté avoisine 44% pour les ménages constitués de 3 individus, mais s'approche du 80% lorsque le nombre d'individus dépasse les cinq cela que montre que la taille des ménages est un facteur aggravant de pauvreté en RDC.
- La profondeur de la pauvreté ainsi que son intensité selon la taille du ménage suit la tendance ascendante selon le nombre d'individus par ménage. Ainsi, la profondeur de la pauvreté enregistre un taux de 16% lorsque la taille de ménage est inférieure à 3 personnes contre un taux de 36% lorsque celui-ci dépasse les 5 membres. Ceci traduit l'écart entre ces groupes de ménages en fonction du nombre d'individus qui les composent.

## **5.2 Niveau d'instruction et Catégorie socio-professionnelle**

- La relation entre le niveau d'instruction et la pauvreté atteste l'idée selon laquelle l'éducation améliore le niveau de vie des ménages. Ainsi, les résultats montrent que les ménages ayant un niveau d'instruction faible sont les plus exposés au phénomène de la pauvreté, avec 76% contre seulement 34% pour les ménages ayant un niveau d'instruction universitaire et post-universitaire (Tableau 6).
- La répartition de la pauvreté par rapport aux catégories socio-professionnelles montre que celle-ci frappe toutes les classes professionnelles du pays. Ainsi, la catégorie des travailleurs autonomes et les manœuvres sont les plus exposés à ce fléau avec un taux moyen de pauvreté avoisinant 70%. Même les ouvriers qualifiés et les cadres moyens ne sont pas épargnés par ce phénomène, ils enregistrent un taux de pauvreté de plus de 60%. Enfin 48% des cadres supérieurs sont pauvres.

**Tableau 6. Répartition de la pauvreté selon les caractéristiques socio-économiques du chef de ménage**

Strate	Indices de pauvreté		
	P <sub>0</sub>	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>
Nationale	58,7	23,7	12,5
Urbaine	44,1	15,2	7,5
Rurale	61,6	23,8	21,2

Source : Calculs de l'auteur sur la base des données de l'enquête 1-2-3

## 6. Analyse en termes de pauvreté alimentaire

La répartition spatiale de la pauvreté alimentaire montre, encore une fois, la gravité de ce phénomène dans le pays sous sa forme sévère. Ainsi, les résultats obtenus de l'enquête en question montrent les taux élevés de la pauvreté alimentaire dans le pays (tableau 7). L'incidence de la pauvreté alimentaire s'élève à 58.7 % au niveau national, ce qui constitue un niveau très élevé pour cette forme de pauvreté.

**Tableau 7. Répartition spatiale des indices de la pauvreté alimentaire**

	P <sub>0</sub>	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>
<b>Niveau d'instruction</b>			
Primaire	76,3	35,8	20,2
Secondaire	71,9	32,2	17,9
Supérieur	34,1	12,0	5,7
<b>Catégories socio-professionnelles</b>			
Manœuvre	67,7	32,0	18,5
Agent de maîtrise	60,3	22,8	11,3
Ouvrier qualifié	62,8	25,7	13,4
Cadre de direction	48,6	18,7	10,4
Travailleur indépendant	75,5	34,7	19,6

Source : calcul de

l'auteur sur la base des données de l'enquête 1-2-3

En milieu rural, 6 ménages sur 10 n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins alimentaires. Tandis que le milieu urbain enregistre un taux de pauvreté de 44%. Ces taux montrent que le milieu rural est confronté à une forme sévère et s'écarte de la moyenne nationale de 3 points. La profondeur de pauvreté est de 23.8% en milieu rural contre 15.2 % dans le milieu urbain, ce qui montre que l'intensité de la pauvreté alimentaire est très accentuée dans le pays.

Par ailleurs, le milieu urbain offre des opportunités d'accès à l'emploi supérieures au milieu rural. Il apparaît que ces villes sont plus dotées que la campagne, en matière d'infrastructures de base, d'écoles, de centres de soins et d'accès aux différents services publics. Ce phénomène est

très visible dans le cas de la RDC, à la capitale province Kinshasa est dotée de structures d'accueil, de services publics et d'infrastructures adaptées plus que les autres provinces du pays.

## 7. Pauvreté et inégalités des niveaux de vie

L'inégalité entre les ménages congolais est très élevée dans le milieu urbain mais aussi dans le milieu rural (tableau 8). Ainsi, l'indice d'inégalité de GINI est de 39%, ce qui traduit l'existence des inégalités de distribution de la richesse entre les ménages, inégalités qui accentuent la vulnérabilité d'une partie importante de la population.

**Tableau 8 : Répartition des indices d'inégalité selon les régions**

	<b>Indices de Gini</b>	<b>Indices d'Atkinson</b>	<b>Indice de Kakwani</b>	<b>Indice de Theil</b>
National	0,39	0,24	0,14	0,32
Kinshasa	0,38	0,21	0,13	0,27
Urbain	0,38	0,22	0,13	0,31
Rural	0,36	0,18	0,11	0,21

Source : calcul de l'auteur sur la base des données de l'enquête 1-2-3.

Les différents résultats obtenus sur les inégalités montrent clairement l'ampleur des disparités régionales. En effet, les résultats de l'enquête montrent que certaines provinces accusent des taux d'inégalité plus élevés que d'autres. Aussi les provinces de Kasai et de Katanga accusent-elles des taux d'inégalité relativement élevés, avec un indice de Gini de plus de 40%. Par contre, on constate des taux moins élevés pour d'autres provinces du pays comme le Maniema, le Sud-Kivu et le Bas-Congo. La ville de Kinshasa se caractérise par un taux élevé d'inégalité, avec une valeur de l'indice de Gini de près de 40%. Ce taux élevé d'inégalité pour le milieu urbain, et notamment pour Kinshasa, montre que ce phénomène s'accroît dans les villes plus que dans les campagnes. Ce phénomène traduit les effets conjugués de plusieurs facteurs, par exemple la pression démographique qui s'exerce sur ce milieu depuis la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays, les flux migratoires internes vers le milieu urbain. En effet, les agglomérations urbaines ont vu leur population augmenter pour créer une situation de pression continue sur les villes, laquelle a à son tour accentué la demande de travail, les besoins en logement et en services publics de manière générale, et par voie de conséquence, a élargi le fossé d'inégalité au sein de la population.

## 8. Conclusion et recommandations

### 8.1 Conclusion

Cette étude a montré l'ampleur de la pauvreté en RDC, où 70% des ménages vivent sous le seuil national de pauvreté. Ce taux est parmi les plus élevés du continent. La répartition spatiale de ce phénomène montre que le milieu rural est plus affecté que le milieu urbain, avec un taux de

pauvreté au-dessus de la barre de 90%. La disparité entre le milieu urbain et le milieu rural est également perceptible à travers la distribution de la pauvreté selon les provinces. Ainsi, on distingue des provinces plus affectées par ce phénomène que d'autres et dont l'écart entre elles dépasse, dans certains cas, 30 points de différence.

Les provinces d'Equateur et de Bandundu affichent les taux de pauvreté les plus élevées, suivies par les provinces du Sud-Kivu, du Bas-Congo, de Katanga et la Province Orientale. Six provinces affichent des niveaux de pauvreté supérieurs à 70%. Cette situation montre que le phénomène de pauvreté affecte les différentes régions du pays et, en particulier, la région Est et la région Nord-Ouest.

L'analyse en termes de pauvreté alimentaire confirme l'extrême gravité de ce phénomène. Les résultats obtenus montrent, encore une fois, que ce phénomène affecte la population congolaise sous différentes formes. Ainsi, les résultats dégagés montrent que près de 60% de la population souffrent de cette forme sévère, c'est-à-dire que la population est incapable de subvenir à ses besoins vitaux.

L'analyse en termes d'inégalité montre que la disparité entre la distribution de la richesse a atteint des niveaux élevés se traduisant par un indice de Gini de l'ordre de 39%. Cette forme d'inégalité est plus accentuée en milieu urbain qu'en milieu rural. A ce sujet, la capitale Kinshasa enregistre une valeur d'indice d'inégalité de Gini supérieure à la moyenne nationale.

## **8.2 Recommandations**

Les recommandations relatives aux politiques économiques à adopter s'insèrent dans un cadre global d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté et d'atténuation des disparités entre les différentes couches de la population, mais aussi entre les différentes provinces du pays.

La stratégie de réduction de la pauvreté doit s'inscrire dans une logique de sortie de conflit, de consolidation de la paix, de répartition équitable des richesses sur dans les différentes provinces de pays, mais également d'une vision de développement à moyen et à long terme et de la reconstruction socio-économique du pays.

La stratégie souhaitée vise principalement le rétablissement de la paix, la relance et la consolidation de l'économie sur des bases saines permettant d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment la réduction de moitié de la pauvreté extrême ainsi que la réduction des inégalités entre le milieu rural et le milieu urbain.

Ainsi, les principales recommandations peuvent s'orienter sur les aspects suivants :

- ✓ Consolider la stabilité macroéconomique et promouvoir la croissance ;
- ✓ améliorer l'accès aux services sociaux et réduire la vulnérabilité ;
- ✓ réduire la disparité de répartition de la richesse entre les provinces du pays ;
- ✓ promouvoir la bonne gouvernance des finances publiques et combattre la corruption ;
- ✓ maîtriser la croissance démographique et les flux migratoires internes ;
- ✓ et enfin, renforcer l'appareil statistique national et le système d'information en général.

## Références

- Asselin, L. M & Dauphin, A, « Mesure de la pauvreté : un cadre conceptuel» Centre Canadien d'Etude et Coopération Internationale, Québec, octobre 2000.
- Banque africaine de développement, Perspectives économique en Afrique, 2007/2008
- Banque Mondiale, Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR 2006), Washington D.C, juillet 2006.
- Foster, J.E; Greer, J; Thorbecke, E « A Class of Decomposable Poverty Indices », *Econometrica* 52, pp.761-766, 1984.
- Houriez, J-M et Legris, B , « L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultat » *Economie et Statistiques* 308-309 et 310(8/9/10) INSEE , France .1997
- Lachaud J. P, « Pauvreté et choix méthodologique : cas de la Mauritanie », CED, Université de Bordeaux, France. 1997
- Lipton, M et Martin, R , « Poverty and Policy », chap. 41 , *Handbook of Development Economics* , Volume 3, Elsevier science , 1995 .
- Makabu Ma Nkenda, T ; MBA, M ; Torelli, « l'emploi, le chômage et les conditions d'activités en RDC », document de travail, DIAL 2007, Paris France
- Ravallion, M, « Poverty Comparison », Harwood Academics Publishers, 1994.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH), 2000
- Sen. A « Commodities and Capability », Amsterdam : North Holland , 1985 in *Annual World Bank , Conference on Development Economics* , 1995
- Sen, A, « Inequality Reexamined », Harvard University Press, Cambridge Massachusetts, 1992
- UNICEF, Enquêtes MICS 1995 et 2001: Multiple Indicator Cluster Survey, UNICEF

## Annexes

### Annexe.1

#### 1. Présentation de l'enquête 1-2-3

L'enquête du type 1-2-3 auprès des ménages se propose de réaliser trois enquêtes intégrées, il s'agit des enquêtes suivantes

- a. Enquête emploi qui constitue la phase 1 : elle vise à fournir les principaux indicateurs de la situation des individus sur le marché de travail
- b. Enquête sur le secteur informel qui constitue la phase 2 : elle se propose d'identifier les unités de production informelles, afin d'évaluer l'ampleur du secteur informelle dans le pays.
- c. Enquête sur la consommation des ménages, qui constitue la phase 3 : c'est l'enquête qui constitue la base de données principale de notre étude. Cette enquête fournit les éléments nécessaires à l'évaluation du niveau de vie de la population sur la base des dépenses de consommation des ménages

#### 2. Caractéristique de l'enquête

Les principales caractéristiques de cette enquête, peuvent être résumées dans les points suivants :

- l'enquête couvre tout le territoire national. Tous les ménages ordinaires résidents sur l'ensemble du territoire national sont concernés.
- les observations sur l'habitat, les équipements du logement, les dépenses indivisibles du ménage porteront sur l'unité de la collecte : le ménage. Tandis que les caractéristiques démographiques, les dépenses individuelles, les activités, les revenus seront collectés à partir de l'individu.
- Les analyses porteront sur les ménages, les individus et les branches d'activités.

#### 3. Stratification de l'univers

Le territoire national a été découpé en 5 strates appelés domaines d'étude, il s'agit des domaines suivants :

- La ville – province de Kinshasa
- Le grand sud urbain, comprenant les parties urbaines des provinces de Bas-Congo, Bandundu, Kasai-Oriental, Kasai-Occidental et Katanga
- Le grand sud Rural, comprenant les parties rurales des provinces de Bas-Congo, Bandundu, Kasai-Oriental, Kasai-Occidental et Katanga
- Le grand –Nord Urbain comprenant les parties urbaines des provinces de l'Equateur, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Province Orientale.
- Le grand –Nord Rural comprenant les parties rurales des provinces de l'Equateur, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Province Orientale

Dans la ville de Kinshasa, une stratification des quartiers basée sur le confort de la vie et la taille de population est appliquée, 12 strates sont ainsi constituées.

#### 4. Echantillonnage

- Base de sondage : la base de sondage consiste à une liste exhaustive de ménages sans omission ni double compte. Au stade final de sondage une liste des ménages est obtenue par dénombrement des ménages dans les unités primaires (quartiers échantillons), ou secondaires de l'échantillon (villages) selon les cas.
- Taille de l'échantillon : l'enquête se propose d'assurer un minimum de 1000 ménages pour chacune des 5 strates. Eu égard à la particularité de la ville de Kinshasa, notamment la taille de sa population et son rôle économique, on a doublé la taille de l'échantillon de cette ville. La répartition en milieu rural est faite de façon que tous les districts puissent être représentés, ces derniers forment autant de sous-strates (voir annexes 2, tableau 1 et 2)

L'échantillon théorique des ménages prévus était de 13788 ménages sur l'ensemble du territoire national. Finalement 13275 ménages ont effectivement répondu au questionnaire, ce qui correspond à 72685 individus.

## Annexes 2

**Tableau 1. Répartition de l'échantillon des ménages enquêtés par province et milieu**

Provinces	Nombre de ménages enquêtés		
	Urbain	Rural	Total
Kinshasa	2081		2081
Bas-Congo	458	530	988
Bandundu	460	874	1334
Equateur	573	874	1447
P-Orientale	450	819	1269
Nord-Kivu	557	522	1076
Maniema	354	504	858
Sud-Kivu	321	490	811
Katanga	468	884	1352
Kasaï-Oriental	476	530	1006
Kasaï-Occidental	452	538	990
<b>Total</b>	<b>6650</b>	<b>6565</b>	<b>13215</b>

Source : Enquête 1-2-3

**Tableau 2. Répartition de l'échantillon des individus enquêtés par province et milieu**

Provinces	Nombre d'individus de l'échantillon		
	Urbain	Rural	Total
Kinshasa	12711	-	12711
Bas-Congo	2281	2465	4746
Bandundu	2372	4116	6488
Equateur	3079	5019	8098
P-Orientale	2501	4058	6559
Nord-Kivu	3220	2843	6063
Maniema	2080	2756	4863
Sud-Kivu	2337	2705	5042
Katanga	2780	4424	7204
Kasaï-Oriental	2488	2946	5434
Kasaï-Occidental	2557	2947	5504
<b>Total</b>	<b>38406</b>	<b>34279</b>	<b>72685</b>

Source : Enquête 1-2-3

**Tableau 3. Structure et type de ménages selon le milieu de résidence**

	Kinshasa	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Ménages(%)	9.1	27.9	72.1	100
Structure par taille:				
- 1 personne	5.2	6.0	6.1	6.1
- 2-3 personnes	15.4	18.1	24.6	22.8
- 4-6 personnes	41.4	40.1	43.0	42.2
- plus de 7 personnes	38.0	35.9	27.3	28.9
Total				
Taille moyenne des ménages	6.0	5.7	5.2	5.4
Femmes chefs de ménages(%)	19.3	19.3	16.4	17.2

Source : Enquête 1-2-3

**Tableau 4. Taux d'activité selon le genre, l'âge et le milieu de résidence**

	Kinshasa		Milieu urbain		Milieu rural		National	
	H	F	H	F	H	F	H	F
De 10 à 14 ans	2.0	1.5	3.0	2.9	10.7	14.3	8.3	10.6
De 15 à 29 ans	32.5	26.7	38.0	33.6	56.9	69.2	49.3	57.1
De 30 à 49 ans	86.1	61.8	90.5	70.1	97.0	91.9	95.0	85.3
50 ans et plus	75.1	75.1	77.2	57.0	89.2	81.9	85.6	74.7

Source : Enquête 1-2-3

**Tableau 5. Structure des emplois par secteur institutionnel et par secteur d'activité**

	Kinshasa	Milieu urbain	Milieu rural	National
<b>Secteur institutionnel</b>				
- Administration	11.9	9.6	3.0	4.5
- Secteur Public	5.0	4.6	1.0	1.8
- Secteur Privé	8.8	5.9	0.6	1.8
- Informel non agricole	65.8	55.6	9.7	20.0
- Informel agricole	5.1	21.5	84.6	70.6
- associations	3.4	2.9	0.9	1.4
<b>Secteurs d'activités</b>				
- Secteur primaire	5.8	22.0	85.9	71.5
- Industrie et BTP	14.8	14.8	4.8	7.1
- Commerce	42.3	34.7	3.6	10.6
- Services	37.1	28.4	5.8	10.9

Source : Enquête 1-2-3

**Tableau 6: Accès à l'eau et l'électricité selon le secteur institutionnel du chef de ménage**

Types de ménages	Kinshasa	Milieu urbain	Milieu rural	national
<b>Accès à l'électricité (% des ménages)</b>				
- Secteur public	73.2	44.9	1.0	23.3
- Secteur privé	66.7	56.0	33.1	50.9
- Informel non agricole	54.3	32.1	1.3	19.3
- Informel agricole	32.3	9.3	1.2	1.7
- Inactifs ou chômeurs	58.7	35.0	1.2	20.8
- ensemble	59.6	33.0	1.5	10.3
<b>Accès à l'eau (%des ménages)</b>				
- Secteur public	63.7	39.9	3.0	21.7
- Secteur privé	66.6	55.0	0.0	41.7
- Informel non agricole	45.8	32.8	3.6	20.6
- Informel agricole	25.7	8.3	2.2	2.6
- Inactifs ou chômeurs	54.6	36.6	5.9	23.7
- ensemble	52.9	32.4	2.5	10.9

Source : Enquête 1-2-3

## Publications récentes de la série

n°	Year	Author(s)	title
111	2010	Sami Bibi , Jean-Yves Duclos and Audrey Verdier-Chouchane	L'évaluation absolue et relative de croissance pro-pauvres: une application à la région MENA
110	2010	Vincent Castel, Martha Phiri and Marco Stampini	Education et emploi au Malawi
109	2010	Vinaye Ancharaz, Tonia Kandiero and Kupukile Mlambo	La première revue de la région d'Afrique pour la CAE / COMESA
108	2010	James Heintz and Léonce Ndikumana	Y a-t-il un cas de ciblage de l'inflation officielle en Afrique sub-saharienne?
107	2010	Deborah Bräutigam	La Chine, l'Afrique et l'architecture de l'aide internationale.
106	2010	Ron Leung, Marco Stampini and Désiré Vencatachellum	Est-ce le capital humain protège les travailleurs contre les chocs exogènes? Afrique du Sud dans la crise de 2008 - 2009
105	2010	Adeleke Salami, Abdul B. Kamara and Zuzana Brixiova	Petites exploitations agricoles en Afrique de l'Est: tendances, contraintes et opportunités
104	2010	Guy Blaise Nkamleu, Joachim Nyemeck and Jim Gockowski	Gap de la technologie et l'efficacité dans la production de cacao en Afrique occidentale et centrale: implications pour le développement du secteur du cacao



**Banque Africaine de Développement**

Angle de l'avenue du Ghana et des rues Pierre  
de Coubertin et Hédi Nouira

BP 323 -1002 Tunis Belvédère (Tunisia)

Tel.: +216 71 333 511 – Fax: +216 71 351 933

E-mail: [afdb@afdb.org](mailto:afdb@afdb.org) – Internet: [www.afdb.org](http://www.afdb.org)